



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2016-2017



1/06/2017

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Mathieu Laroche, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Coordonnatrice, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2017). *Bilan de la mise en œuvre et suivi 2016-2017*. Normandin, Québec. 32 pages.

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRINCIPALES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	5
PROJETS DU FONDS BLEU	8
SUIVI ET AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION	17
RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	29
MODIFICATIONS APPORTÉES AU PLAN D'ACTION LORS DES RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION.....	32

Introduction

Le plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du lac Saint-Jean a été réalisé entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean. Le document a reçu l'approbation du ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en août 2014.

L'ensemble des activités décrites dans ce document démontre l'implication de nombreux acteurs de l'eau, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations de riverains, de différents organismes à but non lucratif. Les membres de la table de concertation de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean se sont également réunis à plusieurs reprises afin de compléter le diagnostic, de réviser et d'améliorer le plan d'action pour que celui-ci soit plus efficace.

Dans un premier temps, ce document décrit les principales activités de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec le plan directeur de l'eau. Dans une seconde partie, les projets de mise en œuvre financés dans le cadre du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean sont brièvement décrits. Ces projets participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Un tableau synthèse du suivi et de l'avancement du PDE est ensuite présenté. Finalement, les sujets abordés lors des réunions de la table de concertation sont présentés ainsi que les modifications apportées au PDE suite à ces rencontres.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des activités qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous.

Un programme financier disponible pour la mise en œuvre

Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean

Le Fonds Bleu a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce Fonds est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu s'est réuni en mai et en décembre. Au total, huit projets ont été financés en 2016-2017. Les projets sont décrits à partir de la page 8.



Les bandes riveraines au centre des préoccupations

Caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean

Cinquante-six pour cent (56%) de la bande riveraine est de mauvaise qualité au lac Saint-Jean. C'est ce qu'a permis de constater une caractérisation réalisée par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2015. Cette situation est principalement observée dans les secteurs résidentiels du lac où on y observe peu de végétation et différentes infrastructures. Ces résultats ont été présentés aux municipalités et ont été discutés dans les médias régionaux en 2016.



Sensibilisation et revégétalisation des bandes riveraines

Au cours de l'été 2016, un agent de sensibilisation a visité les secteurs prioritaires de Chambord, Saint-Prime et Mashteuatsh. En plus de discuter de la problématique et des solutions, deux programmes de revégétalisation étaient offerts : un projet clé en main et une commande groupée de végétaux. Les municipalités ont également été invitées à aménager une bande riveraine modèle. Les autres municipalités riveraines du lac Saint-Jean seront interpellées en 2017.

Plan d'action régional pour la gestion et l'aménagement des bandes riveraines

Afin de soutenir le domaine municipal dans la gestion des bandes riveraines, un comité composé d'inspecteurs municipaux, d'aménagistes de MRC et d'un représentant du MDDELCC a permis d'identifier des problèmes et d'établir des solutions sous la forme d'un plan d'action régional qui permettra de mobiliser l'ensemble des municipalités et des acteurs. Ce plan d'action a été présenté à la table de concertation de l'OBV et aux aménagistes des MRC. Il sera finalisé en 2017-2018.

Les autres grands dossiers

Route des milieux humides

En 2016, l'OBV a travaillé sur la Route des milieux humides. Ce projet vise à sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à l'importance de protéger les milieux humides en faisant découvrir ces sites sensibles sous la forme d'un itinéraire similaire à celui de la « route des fromages ». Des affiches, cartes et panneaux ont été conçus et seront publicisés en 2017. Une caractérisation a été réalisée afin de dresser un portrait qui a été présenté à des acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou aménagement de milieux humides sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean.

ROUTE
DES MILIEUX
HUMIDES

Sentinelles des lacs

L'OBV Lac-Saint-Jean a coordonné le réseau des sentinelles des lacs qui s'inspire de celui mis en place par le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (Cogesaf) et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Ce réseau est constitué d'au moins une personne ressource par lac qui effectue un suivi régulier au cours de la saison estivale afin de déceler la présence de problématiques (algues bleu-vert, érosion, eutrophisation et espèces exotiques envahissantes). L'information recueillie est transmise à l'OBV qui produit un bilan et qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées. En 2016, huit lacs ont été suivis : Lac Mézy, Lac Barnabé, Grand lac Sec, Lacs à la Croix, Lac Vert, Lac des Bouleaux, lac Ouiatchouan et le Lac Rond.



Informer et sensibiliser

Des vidéos inspirantes pour passer à l'action

Le 31 mai 2016, l'OBV a dévoilé 4 vidéos qui ont été diffusés à plusieurs reprises afin de présenter l'OBV ainsi que quelques acteurs de l'eau et leurs projets. Les vidéos mettent en valeur le dynamisme et l'implication d'organisations et d'intervenants du milieu pour la cause de l'eau à travers la réalisation de projets : les initiatives de l'Association des riverains du Lac Noir, le projet de sensibilisation et de restauration de bandes riveraines du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) ainsi que la participation de Riverains Lac-St-Jean 2000 inc. au Réseau de surveillance volontaire des lacs.



Bulletin des riverains

Le bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean est publié deux fois par année par l'OBV. Il est destiné à l'ensemble des riverains du bassin versant afin de les informer, de partager des exemples régionaux et de fournir des outils ou des conseils. En 2016, les deux nouvelles publications ont abordé la thématique des puits et des quais. Ces sujets s'ajoutent à ceux des sept anciennes parutions : les espèces exotiques envahissantes, l'acquisition de données et le suivi des lacs, les bandes riveraines, les comités de bassin versant, les associations de riverains, les algues bleu-vert et les installations septiques.



Cahier spécial sur l'eau

Comme chaque année depuis 2013, l'OBV Lac-Saint-Jean et l'OBV du Saguenay collaborent pour la production d'un cahier spécial sur l'eau publié dans les journaux régionaux à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Ce projet permet de rappeler l'importance de l'eau et de présenter quelques projets qui sont réalisés dans la région afin de la préserver.



L'ÉCO, la revue de l'environnement au Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'OBV et de nombreux acteurs collaborent à une revue web qui est une initiative du Conseil régional de l'environnement et du développement durable. Lors des deux premières éditions, l'OBV a abordé les routes et quartiers blancs, le projet Sentinelle des lacs et le projet Des racines pour notre lac.



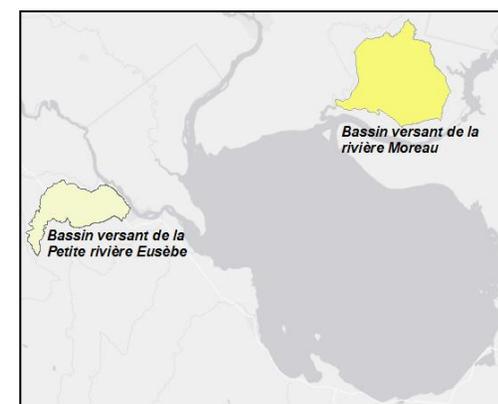
Collaboration à des projets par bassin versant

Projet de restauration du bassin versant de la Petite rivière Eusèbe

Ce projet débuté en 2016 est sous la responsabilité du CÉGEP de Saint-Félicien. Il vise à mettre en place un processus de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la petite rivière Eusèbe dans le cadre de la formation des étudiants de techniques du milieu naturel dans le but de favoriser le retour des ombles de fontaine et d'augmenter la diversité des communautés fauniques. Il est d'abord prévu de réaliser un portrait du territoire, un diagnostic et de définir un plan d'action. La caractérisation débutera au mois d'août 2017. Des mesures d'interventions seront proposées ainsi qu'un programme de suivi sur 10 ans. L'OBV Lac-Saint-Jean s'implique dans ce projet.

Projet collectif agricole dans le bassin versant de la rivière Moreau

Un projet collectif agricole, financé par le MAPAQ a débuté en 2016 dans le bassin versant de la rivière Moreau. Ce projet est sous la responsabilité du Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé. L'OBV Lac-Saint-Jean s'est impliqué dans ce projet en produisant les cartes et graphiques pour la réalisation du portrait du bassin versant. Des rencontres collectives et individuelles ont été organisées avec différents acteurs afin de présenter l'état de la situation et les changements qu'il est possible d'apporter. Le projet devrait se poursuivre en 2017-2018.



Projets du Fonds Bleu

Le Fonds Bleu a été mis sur pied en 2013 par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean pour financer des projets d'information, de sensibilisation, de formation ou de concertation en lien avec l'eau. Le *Fonds Bleu* doit être utilisé pour mettre en œuvre des actions qui contribuent à atteindre les objectifs du plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Fonds Bleu est destiné aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Les demandes peuvent être déposées tout au cours de l'année. Cependant, le comité de sélection ne prend de décisions que 2 fois par an.

Les pages suivantes présentent d'abord les projets financés en 2015-2016 et qui ont été réalisés en 2016-2017. Puis, les projets financés en 2016-2017 sont décrits selon leur année de réalisation et sont identifiés sur une carte. Enfin, un bilan est présenté.



Projets financés en 2015-2016 et réalisés en 2016-2017

(3)

**Les numéros associés aux projets sont les mêmes que ceux utilisés dans le bilan précédent pour les présenter*

5* – Un beau ruisseau

Promoteur : Comité d'embellissement de Girardville / **Partenaires** : Municipalité de Girardville, École Notre-Dame-de-Lourdes, et Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Localisation : Girardville

Objectifs du projet : Améliorer la qualité de l'eau du ruisseau longeant la rue Principale

- Sensibiliser les classes de la 4^e à la 6^e année à l'importance d'une bande riveraine et les inviter à reboiser le ruisseau au parc de la coulée douce

Le projet sera réalisé à l'été 2017 puisqu'il a été bonifié (programme Canada 150 d'Arbre Canada).

6* – Projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole

Promoteur : Groupe Multiconseil Agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean / **Partenaires** : MAPAQ, Gouvernement du Canada, Nutrinor, Synagri et l'UPA.

Localisation : Le bassin versant de la Belle Rivière

Objectifs du projet : Organiser des activités d'information et de sensibilisation auprès des producteurs du bassin versant de la Belle Rivière

- Journée de sensibilisation sur la qualité de l'eau, le projet collectif, l'utilisation du trèfle rouge, les éléments économiques du travail du sol, les cultures intercalaires et de couvertures.



7* – Projet de sensibilisation des usagers de la plage du lac Noir aux bonnes pratiques et éducation sur l'historique et la situation du lac Noir

Promoteur : Association des riverains du lac Noir / **Partenaires** : MRC Maria-Chapdelaine; OBV Lac-Saint-Jean; le comité des citoyens de Proulx; Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean; Société d'histoire de Dolbeau-Mistassini.

Localisation : Lac Noir

Objectifs du projet : Sensibiliser les usagers du lac Noir à la pratique de leurs activités dans le respect de l'environnement et à les éduquer quant à l'historique du lac et son état actuel

- Journée de nettoyage des berges
- Journée de sensibilisation
- Panneaux de sensibilisation
- Reboisement des rives



8* – L'EAUGIC : guider, informer et soutenir pour une utilisation efficace de l'eau

Promoteur : Négawatts / **Partenaires :** UQAC, CREDD, Centre québécois de développement durable, Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Banque royale du Canada, Ville de Roberval et Ville d'Alma

Localisation : Normandin, Roberval, Saint-Gédéon et Saint-Félicien

Objectifs du projet : Accompagner les citoyens à adopter un comportement durable en économisant l'énergie et en protégeant l'eau

- Réaliser des visites chez les citoyens
- Remettre des troussees d'information et différents outils



9* – Campagne de sensibilisation sur les milieux humides dans les écoles

Promoteur : Société de gestion environnementale (SGE) **Partenaires :** Écoles Sainte-Thérèse, École Les Prés-Vert et École Saint-Louis-de-Gonzague. Possiblement l'École Notre-Dame-des-Anges, l'école Bon-Pasteur, la Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean et l'Imprimerie Dolbeau.

Localisation : Écoles primaires du Nord du Lac-Saint-Jean

Objectifs du projet : Sensibiliser les jeunes à l'importance et le rôle des milieux humides ainsi que sur la biodiversité qu'ils abritent

- Réaliser deux ateliers dans les classes de 3^e et 4^e année :
 - Un atelier sur les milieux humides et la qualité de l'eau
 - Un atelier sur la biodiversité liée aux milieux humides



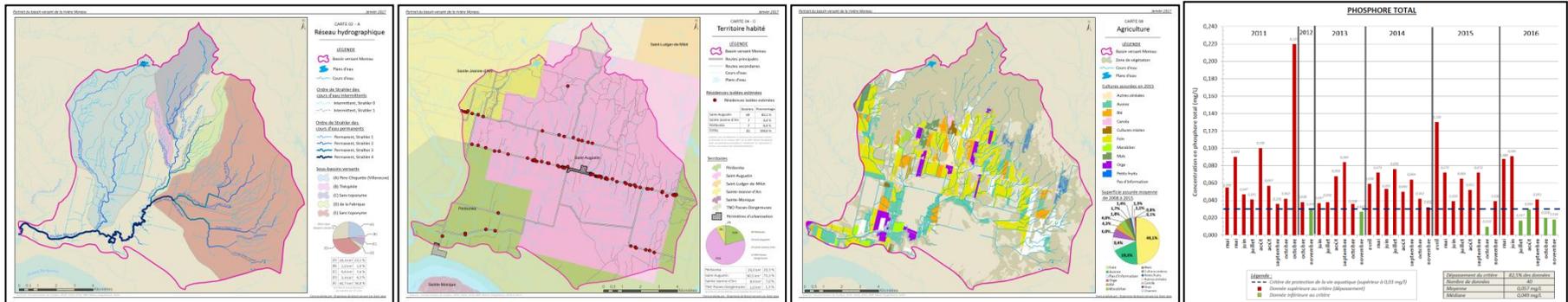
3 – Sensibilisation et mobilisation à l’amélioration de la qualité de l’eau du bassin versant de la rivière Moreau

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)/ **Partenaires :** Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Agence de Gestion Intégrée des Ressources (AGIR), MAPAQ (Sous-volet 3.1 – Approche régionale), municipalités de Péribonka et de Saint-Augustin ainsi que des producteurs agricoles

Localisation : Bassin versant de la rivière Moreau

Objectifs du projet : Sensibiliser et mobiliser les principaux acteurs de l’eau à l’importance de préserver et améliorer la qualité de l’eau de la rivière Moreau

- Portrait du bassin versant et identification des problématiques
- Rencontres collectives des acteurs pour présenter le portrait et des solutions
- Rencontres individuelles des acteurs pour établir un plan d’action et s’engager dans des interventions



4 – Projet de sensibilisation des usagers de la plage du lac Noir

Promoteur : Association des riverains du Lac Noir / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, nombreux bénévoles

Localisation : Lac Noir

Objectifs du projet : Sensibiliser les villégiateurs et visiteurs du lac Noir aux bonnes pratiques pour la qualité de l'eau du lac Noir

- Panneaux de sensibilisation et d'interprétation
- Amélioration de la visibilité de la barrière
- Finalisation du centre d'interprétation
- Sensibilisations lors d'une journée plein-air

5 – Connaître notre eau

Promoteur : Eau-Delà des Rives, groupe d'étudiants en milieu naturel du cégep de Saint-Félicien / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Cégep De Saint-Félicien

Localisation : Embouchure de la rivière Ticouapé (pointe de Saint-Méthode)

Objectifs du projet : Sensibiliser les villégiateurs de l'embouchure de la Ticouapé à la qualité de l'eau en suscitant le dialogue grâce à l'acquisition de données sur la qualité de l'eau

- Porte-à-porte pour offrir des dépliants et une trousse de test (nitrate, pH) : découvrir la qualité de l'eau et engendrer une réflexion sur les moyens de la protéger.

6 – Projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole – Belle Rivière

Promoteur : Groupe Multiconseil Agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, MAPAQ.

Localisation : Le bassin versant de la Belle Rivière

Objectifs du projet : Sensibiliser les producteurs agricoles sur l'amélioration de la qualité de l'eau tout en créant un mouvement de collectivité pour les inciter à adopter de meilleures pratiques culturales, favoriser la conservation des sols, l'aménagement de bandes riveraines et autres ouvrages de conservations visant à réduire l'érosion

- Trois journées de sensibilisation sur le thème de l'agroenvironnement : Caravane santé des sols, Engrais verts et culture intercalaire, Travail minimal du sol et cultures de couvertures
- Descente en canot de la Belle Rivière visant à observer les problématiques d'érosion et l'état des bandes riveraines

7 – L'EAUGIC : pour une utilisation efficace de l'eau

Promoteur : Négawatts / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, Banque royale du Canada (RBC Projet Eau Bleue), Ville de Roberval, Ville de Normandin, Ville de Desbiens et municipalité de Saint-Prime

Localisation : Normandin, Roberval, Desbiens et Saint-Prime

Objectifs du projet : Accompagner les citoyens vers l'adoption d'un comportement durable en économisant l'énergie et en protégeant l'eau

- Visites à domiciles : questionnaire sur les habitudes de consommation d'eau, conseils adaptés et trousse d'économie d'eau
- Kiosques lors d'événements publics : sensibilisation à la réduction de la consommation de l'eau

8 – Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires

Promoteur : Société de gestion environnementale (SGE) **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, École Notre-Dame-de-Lourdes, école Sainte-Lucie, école Bon-Pasteur, école Sainte-Thérèse, Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean, Ville de Dolbeau-Mistassini, Ville d'Albanel, Ville de Girardville, Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc

Localisation : Écoles primaires du Nord du Lac-Saint-Jean

Objectifs du projet : Sensibiliser les jeunes aux effets des activités humaines sur l'eau et aux comportements à adopter pour les limiter les impacts.

- Réaliser deux ateliers dans les 9 classes de 2^e année et 6 classes de 4^e année :
 - Les ateliers auront une partie théorique suivie d'activités ludiques
 - Un calendrier sera remis aux enfants
-

Projets financés par le Fonds Bleu en 2016-2017

Légende

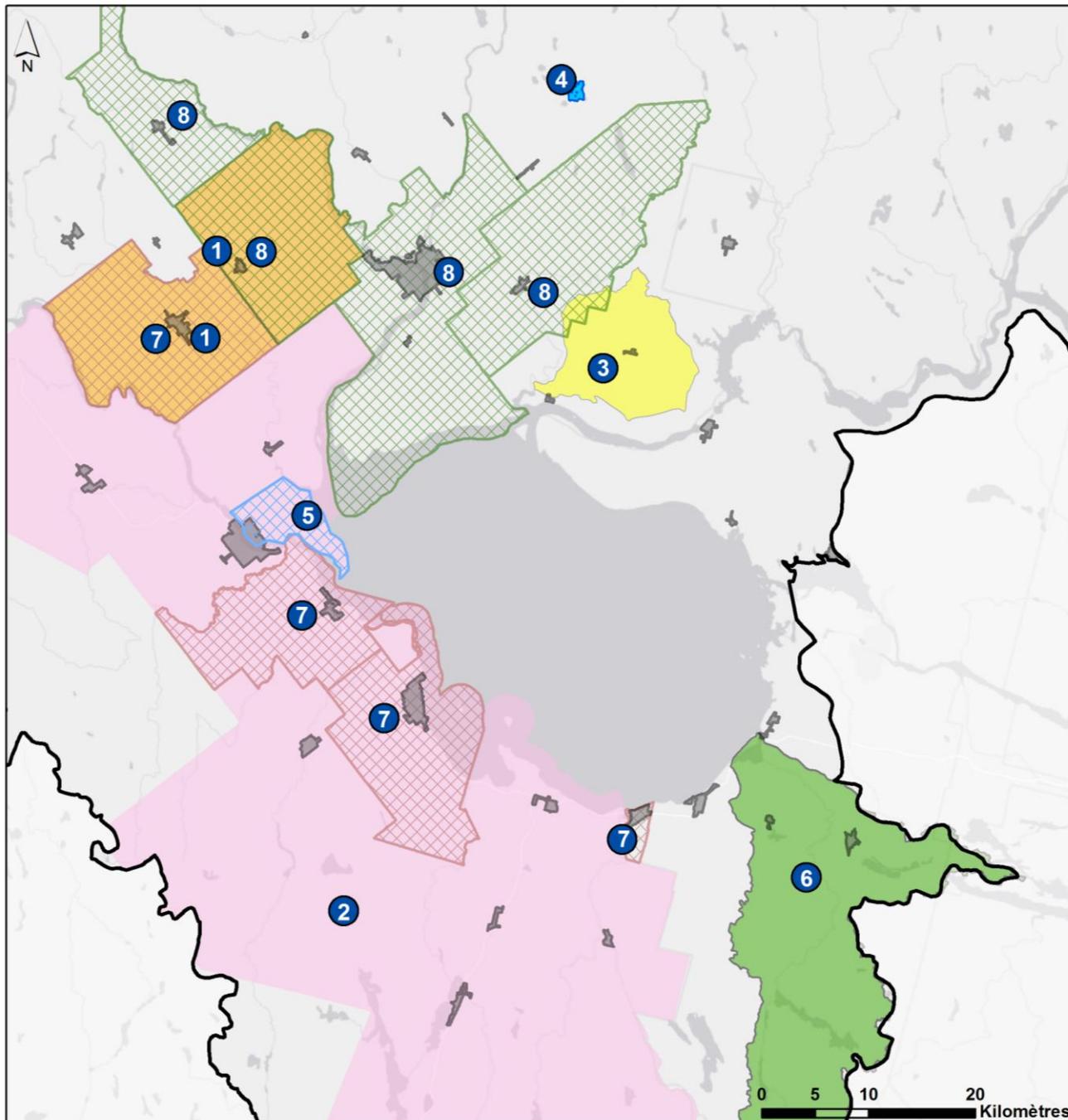
-  Territoire de l'OBV
-  Zones urbaines

Projets

-  1 – Sensibilisation d'étudiants du primaire à la bande riveraine en milieu agricole (Albanel et Normandin)
-  2 – Activités de sensibilisation pour la protection de l'eau (MRC Domaine-du-Roy et Mashteuiatsh)
-  3 – Sensibilisation et mobilisation à l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Moreau (Bassin versant de la rivière Moreau)
-  4 – Projet de sensibilisation des usagers de la plage du lac Noir (Lac Noir)
-  5 – Connaître notre eau (Pointe de Saint-Méthode)
-  6 – Projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole – Belle Rivière (Bassin versant de la Belle Rivière)
-  7 – L'EAGUC : pour une utilisation efficace de l'eau (Desbiens, Normandin, Roberval et Saint-Prime)
-  8 – Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires (Albanel, Dolbeau-Mistassini, Girardville et Sainte-Jeanne-d'Arc)



Sources des données: Gouvernement du Québec
Fond de carte : Light Gray Canva de ArcGIS (ESRI)



Implication de la communauté :

En 2016-2017, le financement accordé dans le cadre du Fonds Bleu est de 14 964.35 \$ alors que le coût total des projets est de 74 380.49 \$. Cela signifie que les acteurs et intervenants ont participé à la hauteur de 80 % de la valeur des projets. C'est ainsi près de 45 partenaires qui participent aux projets financés. À cela s'ajoutent de nombreux acteurs de l'eau qui collaborent à la réalisation de ces projets.

Tableau 3 – Liste des partenaires impliqués dans les projets du Fonds Bleu 2015-2016.

Partenaires		
Agence de Gestion Intégrée des Ressources (AGIR)	École primaire Ste-Lucie	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Association des riverains du Lac Noir	École primaire Ste-Marie	Producteurs agricoles
Banque royale du Canada (RBC Projet Eau Bleue)	École Sainte-Lucie	Produits Forestiers Résolu
Bénévoles du Lac-Noir	École Sainte-Thérèse	Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean	Emploi d'été Canada - Services Canada	Société de gestion environnementale (SGE)
Camp de jour de Chambord	Groupe Multiconseil Agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean	Terres MJ (producteur agricole)
Camp de jour de Saint-François-de-Sales	Le journal communautaire de Lac-Bouchette	Village Historique de Val-Jalbert
Cégep De Saint-Félicien	MAPAQ	Ville d'Albanel
Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)	MRC Domaine-du-Roy	Ville de Desbiens
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO)	Municipalité de Péribonka	Ville de Dolbeau-Mistassini
Eau-Delà des Rives, groupe d'étudiants du cégep de Saint-Félicien	Municipalité de Saint-Augustin	Ville de Girardville
École Bon-Pasteur	Municipalité de Saint-Prime	Ville de Normandin
École Notre-Dame-de-Lourdes	Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc	Ville de Roberval
École primaire Jean XXIII	Négawatts	

Bilan et compilation des réalisations :

Le bilan annuel du Fonds Bleu démontre que les projets réalisés en 2016-2017 ont permis, entre autres, de rencontrer et sensibiliser plus de 2 420 personnes, de distribuer plus de 1 300 outils de sensibilisation et de planter 355 végétaux. Le tableau 4 présente une compilation des différents éléments mentionnés par les promoteurs lors du suivi. Il est à noter qu'il s'agit d'une valeur minimale.

Tableau 4 – Compilation des éléments mentionnés lors du suivi des projets dans le cadre du Fonds Bleu

2423	Nombre de personnes sensibilisés
1306	Nombre d'outils de sensibilisation distribués
527	Longueur de rives revégétalisées (mètres)
355	Nombre de végétaux plantés
38	Nombre de personnes formées
36	Nombre de classes rencontrées
6	Nombre de communiqués de presses émis et d'articles publiés

Suivi et avancement du plan d'action

Les tableaux aux pages suivantes présentent le suivi du plan d'action du PDE du bassin versant du lac Saint-Jean. Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs. Ce bilan permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ces informations permettent d'identifier où les efforts doivent être faits pour les prochaines années, ou par exemple si certaines actions ne sont finalement pas réalisables, pas adaptées à la réalité. Dans ce cas-là, les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation. Ce suivi permet également de vérifier la pertinence des indicateurs choisis. Ceux-ci peuvent également être modifiés si l'on juge qu'ils ne sont pas adaptés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont pour la grande majorité mises en œuvre par des acteurs de l'eau, par exemple des municipalités, des associations de riverains, des comités de bassins versants, des organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. L'OBV Lac-Saint-Jean peut jouer un rôle plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. Certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean, d'autres bénéficient d'un appui financier ou d'un soutien technique. Les actions considérées comme « orphelines » peuvent être mise en œuvre par l'OBV Lac-Saint-Jean.

L'OBV Lac-Saint-Jean propose un outil financier aux acteurs de l'eau pour la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre les objectifs du plan d'action. Il s'agit du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean qui a été présenté précédemment dans ce document. L'OBV Lac-Saint-Jean accompagne également les acteurs de l'eau qui le souhaitent dans l'élaboration de projets.

Le PDE de l'OBV Lac-Saint-Jean est fréquemment modifié. Depuis 2012, le nombre d'actions est passé de 58 à 65. Des actions et des cibles ont également été modifiées. Par exemple, il est possible que la production d'un outil soit réalisée pour atteindre une cible antérieure, mais qu'une modification de la cible exige de publiciser l'outil. Il en résulte que des actions considérées par le passé comme « réalisées » appartiennent désormais à la catégorie « en partie réalisées ». Dans certains cas, des sources de données ont changé lors du suivi. Ainsi, il est difficile de comparer avec précision la progression de la mise en œuvre en fonction des années en comparant uniquement les actions « réalisées » et celles en « partie réalisées ». Il est préférable de comparer les actions non réalisées. À ce propos, une diminution est observée au fil des années et cela témoigne de la mise en œuvre du PDE.

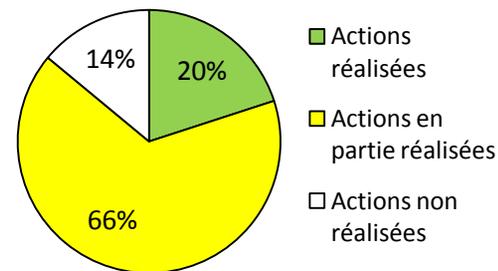
Légende des tableaux des pages suivantes:

Actions réalisées
Actions en partie réalisées, car cible non atteinte
Actions non réalisées

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012 :

	Actions réalisées	Actions en partie réalisées	Actions non réalisées
2012-2013	17%	41%	41%
2013-2014	22%	52%	27%
2014-2015	24%	55%	21%
2015-2016	18%	61%	21%
2016-2017	20%	66%	14%

Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2016-2017 :



ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017	Au moins 955 depuis 2012	1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangés
			1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7 000 documents distribués d'ici 2014	671 documents sur les installations septiques distribués aux riverains. Environ 2350 personnes sensibilisées par les MRC et les municipalités. Environ 720 visites sur la page du site internet de l'OBV.
				Nombre de rencontres organisées avec les élus	À ce jour, 4 rencontres ont été organisées. Une lettre a été envoyée aux DG et élus en 2016.
			1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	Répertoire mis à jour en 2016
			1.1.4 Mettre un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	8 municipalités ont mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques (27% des municipalités)
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017	39% des stations en 2011 et 2012, 30% des stations en 2013. Les notes n'existent plus.	1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site Internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	86 personnes avaient consulté la rubrique avant la mise en ligne du nouveau site internet qui ne comporte pas de section sur les actions municipales. 7 projets sont accessibles sur le REPERT'EAU.
			1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	Environ 460 dépliants ayant une section sur la gestion des eaux pluviales ont été remis depuis 2012.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017	79% des municipalités	1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017	À ce jour, au moins 3 municipalités ont engagé des démarches.
1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	2 stations sur 9 ont des données en 2016, dont une qui atteint la cible	1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
			1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries	Ne s'applique pas pour le moment	1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014	Inventaire non réalisé
			1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016	Non réalisé
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques	20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014	À ce jour, un total de 411 classes : 42 classes par le CGRO, 205 classes pour l'atelier « L'Or bleu » du CREDD, 141 classes pour l'atelier « L'eau ressource vitale » du CREDD, 10 classes par le CBVRT sur les bandes riveraines, 6 classes par la SGE sur les milieux humides et 7 classes dans le cadre du Fonds Bleu
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux	100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017 100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés	Inconnu	1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014	Étude non réalisée
			1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017	Au moins 2 activités de nettoyage ont été réalisées (CBVRT et SGE)
			1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015	7500 dépliants ont été fournis aux MRC pour les transmettre à chacun des baux de villégiature et pour les ajouter aux présents dans les MRC. Il y a aussi des campagnes de sensibilisation sur les façons de disposer les matières résiduelles.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre	Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre	17 288 ha pour la culture du bleuet 2 606 ha pour la culture de pommes de terre	1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pomme de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans mais pas dans les sources d'eau potable.
			1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014	À ce jour, 4 projets ont été mis en place (2013, 2014, 2015 et 2016)
			1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015	En 2016, 14,7% des superficies des bleuetières enregistrées au MAPAQ sont biologiques comparativement à 14,6% en 2015.
			1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016	7 producteurs inscrits au réseau pommes de terre et 43 au réseau bleuets nains.
			1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes ont consultés les documents ou articles diffusés	7 articles rédigés par le GMA ont été vu par au moins 580 personnes.
			1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées	Non réalisé
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Environ 550 personnes ont été sensibilisées	1.9.1 Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Environ 550 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables à adopter.

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLESSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	7 stations sur 24 avec des données en 2016, dont 4 ont atteint la cible	2.1.1 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014	6 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2012
			2.1.2 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014	Aucune activité organisée à ce jour.
			2.1.3 Utiliser le concept de « Lotissement de conservation » pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017	10 projets réalisés ou en développement
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015	122	2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert pour les associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014	Environ 960 dépliants sur les algues bleu-vert distribués, des rencontres réunissant un total de 122 personnes et 300 visiteurs sur la page du site web de l'OBV
			2.2.2 Promouvoir le site Internet info-algues bleu-vert	1 000 visiteurs par an	625 visiteurs de mai 2011 à mai 2012, 1890 d'avril 2012 à mars 2013, 2222 en 2013-2014, 3434 en 2014-2015, 132 du 15 septembre 2015 au 31 décembre 2015 et 884 du 1er janvier au 31 décembre 2016.
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau	2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place une démarche visant la préservation ou la restauration des bandes riveraines d'ici 2016	Au moins 17% des municipalités
			2.3.2 Mettre en place une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'attention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014	30 inspecteurs et 3 élus ont suivi une formation depuis 2012
			2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres et 20 000 arbustes ont été distribués d'ici 2017	Au moins 20 685 arbres, 1 962 arbustes 2012 et 1601 végétaux (non différenciés).
			2.3.4 Diffuser l'information sur la réglementation et des exemples de respect de la bande riveraine au secteur agricole	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015	Au moins 1 démonstration terrain, 5 rencontres collectives et 58 rencontres individuelles
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore	100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017	Aucun	2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015	En 2016, 8 lacs (16 stations) ont été suivis dans le cadre du RSVL comparativement à 12 lacs en 2013, 11 lacs en 2014 et 10 lacs en 2015.
			2.4.2 Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Mettre en place des projets pilotes pour le calcul de la capacité de support en phosphore des lacs d'ici 2015	Collaboration envisagée avec le coordonnateur de la surveillance et de l'évaluation de l'état des lacs à la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MDDELCC.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser des inventaires piscicoles	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan pour la compensation de l'habitat du poisson (mini-centrale de Val-Jalbert). Le lac Abel n'a pas été caractérisé. D'autres plans d'eau ont été caractérisés.
			3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014	4 projets : ruisseau Champigny (Hébertville), dans la ZEC Rivière-aux-Rats, frayère à l'omble de fontaine sur la rivière Ouiatchouan, frayères à éperlans arc-en-ciel sur le lac Saint-Jean (dont à l'embouchure de la Mistassini).
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	2 500 personnes informées sur la problématique des espèces envahissantes d'ici 2015	À ce jour, environ 305 personnes ont été sensibilisées	3.3.1 Documenter la problématique des espèces envahissantes dans le bassin versant du lac Saint-Jean	Un inventaire des espèces exotiques envahissantes est réalisé d'ici 2014	Des fiches sur les espèces envahissantes susceptibles d'être présentes sur le bassin versant ont été réalisées. L'outil Sentinelle du MDDELCC a été publicisé et il y a eu 3 ajouts en 2016 pour un total de 12 signalements.
			3.2.2 Appliquer un code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes	10 organisations appliquent le code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces envahissantes d'ici 2014	7 municipalités appliquent le code des bonnes pratiques
			3.2.3 Réaliser une campagne de sensibilisation sur les espèces floristiques envahissantes dans les centres jardins	100% des centres jardins ont été rencontrés d'ici 2014	Action non réalisée
			3.2.4 Diffuser des outils de sensibilisation sur les espèces envahissantes auprès de la population	2 500 personnes ont été rejointes par la campagne de sensibilisation d'ici 2014	À ce jour, environ 305 personnes ont été sensibilisées
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014	Un document préliminaire a été réalisé.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016 1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016	Les indicateurs n'ont pas encore été mesurés. Le projet de la Route des milieux humides est presque complété et permettra de promouvoir des milieux humides de la région.	3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014	Une version préliminaire à été réalisé par un étudiant en 2014 et est désormais considéré comme la Route des milieux humides. Ce projet a principalement été réalisé en 2016 et devrait être publicisé en 2017.
			3.4.1 bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016	Le portrait a été réalisé en 2016 avec la Route des milieux humides. Quelques éléments doivent être complétés en 2017. Des organisations ont déjà été rencontrées pour mettre en valeur les milieux humides.
			3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014	À ce jour, 13 organisations ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
			3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an 20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an	À ce jour, au moins 13 articles adaptés à la région ont été publiés par au moins 4 médias 6 classes

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017	1 station sur 4 avec des données en 2016 et elle atteint la cible	4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015	Depuis 2013, au moins 38 déversoirs enrochés ainsi qu'une voie d'eau gazonnée ont été aménagés
			4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015	Au moins 43 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région.
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017	Inconnu	4.2.1 Faire le suivi de l'érosion des berges du lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans	Réalisé
			4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
			4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Réalisé
			4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières, lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire	1 MRC a documenté les secteurs problématiques d'érosion sur son territoire

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015 Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015 50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés	90,3% des articles vérifiés dans les UAF 24-51; 24-52; 25-51, 27-51 étaient conformes pour l'année 2012, 96,4% pour 2013 et 92,78% pour 2014. Au moins 29 exploitations agricoles depuis 2012 32 personnes depuis 2013	4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs forestiers affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans	Inconnu
			4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014	À ce jour, plus de 87 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain
			4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux routiers	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015	32 personnes depuis 2013

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2016	30% des municipalités	5.1.1 Mettre en œuvre la stratégie de protection et de conservation des sources d'eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	9 municipalités engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable
5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014	100%	5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	Le projet a été complété en 2013.
5.3 Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014	Selon les données du Bilan 2013 : la quantité d'eau distribuée par personne par jour a été réduite de 23 % par rapport à l'année 2001. L'objectif 2016, qui visait une réduction de 20 %, est atteint.	5.3.1 Participer à la Stratégie d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	30 municipalités

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiments en zones inondables	100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015	Au moins 207 personnes	6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zone inondable des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013	Au moins 187 personnes ont été informées depuis 2012. Des municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis.
			6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014	Environ 20 nouveaux propriétaires ont été informés depuis 2012
				12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014	7 municipalités ont des cartes des zones inondables
6.2 Améliorer la concertation lors de projets en lien avec l'eau	Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%	OBV Lac-Saint-Jean 2016-2017 (1) 86% (2) 85% (3) 89% (4) 80%	6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015	À ce jour, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.
			6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé.	Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau.
			6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins versants agricoles sont réalisés d'ici 2015.	3 projets : poursuite du projet de la Belle Rivière, début du projet de la rivière Moreau et mise en place du projet de restauration du bassin versant de la Petite rivière Eusèbe

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et en développer de nouveaux	Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017	Indicateur non mesuré	6.3.1 Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014	Une carte touristique régionale est en ligne sur le site internet Les routes d'eau et de Glace.
			6.3.2 Mettre en œuvre le projet – Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014	Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013. Un travail supplémentaire est nécessaire.
			6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017	Le Parc régional des Grandes-rivières comporte 13 sites au total.
6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 9 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.	6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014	À ce jour, 11 municipalités et 1 MRC ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
			6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	À ce jour, au moins 9 personnes ont été informées. De plus certaines municipalités demandent une étude de mouvement de sol à chaque achat de terrain.

Rencontres de la table de concertation

Lors des dernières années, les quatre réunions annuelles de la table de concertation avaient pour objectif de discuter d'une thématique en lien avec le plan directeur de l'eau et de mettre à jour, au besoin, les objectifs et actions associés. La quatrième rencontre de la table de concertation pour l'année 2015-2016 est présentée ci-dessous alors que les modifications faites au plan directeur de l'eau à ce moment sont présentées à la page 31.

Pour l'année 2016-2017, le format des réunions de la table de concertation était différent puisque le suivi de la mise en œuvre indiquait seulement une atteinte partielle de la majorité des objectifs alors que le cycle de 5 ans du PDE était presque terminé et qu'il y a une incertitude quant à la prochaine génération du PDE. Dans ce contexte, il a été décidé de réaliser une démarche de priorisation. Cela a permis d'identifier des objectifs prioritaires et de déterminer pour chacun d'eux des moyens de mobilisation pour initier la réalisation d'actions.

2015-2016

PESTICIDES DANS L'EAU ET PLAN D'ACTION RÉGIONALE SUR LES BANDES RIVERAINES (Réunion n° 12 - 27 avril 2016)

Suite aux réunions précédentes sur le même sujet, deux nouvelles actions ont été discutées et intégrées au PDE.

Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre

Action 1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides

Action 1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau

Le plan d'action régional qui a été développé dans le cadre du projet Des racines pour notre lac est aussi présenté puisqu'il s'intègre à l'action 2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines.

2016-2017

PRIORISATION DU PDE (Réunion n° 13 – 20 octobre 2016)

Lors de la rencontre, des critères ont été présentés aux membres de la table qui en ont fait une sélection. La valeur de la pondération a également été déterminée par les membres. Cela a permis d'obtenir un classement prioritaire des objectifs et de les associer à 5 classes (voir le tableau à la page suivante). Les objectifs inclus dans les deux premières classes sont considérés comme les plus prioritaires.

Objectifs	Note	Classe de priorité
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre	88,17	1
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	76,80	
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	76,37	
1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées	72,88	2
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau	72,38	
1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	71,65	
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau	69,83	
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.	67,65	
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	66,99	3
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	65,44	
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	64,87	
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore	64,27	
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	63,70	
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	63,12	
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	59,49	4
4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques	58,32	
5.3 Réduire la consommation en eau potable	58,31	
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	56,32	
4.2 Suivre et atténuer l'érosion des berges dans les secteurs problématiques	53,70	5
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau	48,28	
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	47,91	
4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans d'eau et les cours d'eau	45,83	
6.2 Améliorer la concertation lors de projets en lien avec l'eau	40,05	
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau	39,80	
6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	36,05	
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables	35,88	

MOBILISATION DES ACTEURS POUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES (AGRIcoles) (Réunion n° 14 - 12 décembre 2016)

Un atelier a permis aux membres de la table de concertation de déterminer des moyens pour mobiliser les acteurs du domaine agricole afin que différentes actions soient réalisées. Cinq propositions ont été obtenues pour les 4 objectifs prioritaires concernés :

Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux

Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre

Objectif 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau

Objectif 2.3 Maintenir et restaurer la bande riveraine

MOBILISATION DES ACTEURS POUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES (DIVERS) (Réunion n° 15 - 16 février 2017)

Un atelier a permis aux membres de la table de concertation de déterminer des moyens pour mobiliser les acteurs afin que différentes actions soient réalisées. Neuf propositions ont été obtenues pour les 7 objectifs prioritaires concernés :

Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

Objectif 1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux

Objectif 1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau

Objectif 1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau

Objectif 1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source

Objectif 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau

Objectif 2.3 Maintenir et restaurer la bande riveraine

DÉTERMINATION DES PROPOSITIONS DE MOBILISATION QUI PEUVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE DÈS 2017-2018 (Réunion n° 15 - 6 avril 2017)

L'objectif de la rencontre était de considérer les efforts et les bénéfices associés à chacune des propositions de mobilisation afin d'identifier celles qu'il est possible de réaliser dès 2017. À la fin de la rencontre, il a été convenu que l'OBV sélectionne quelques propositions et qu'elles soient présentées aux membres par courriel afin qu'ils les commentent et qu'une stratégie d'intervention pour 2017 soit identifiée.

Modifications apportées au plan d'action lors des rencontres de la table de concertation

Ajout de l'action 1.8.5 et 1.8.6 :

Action 1.8.5 - Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	
<i>Localisation</i>	Échelle du bassin versant
<i>Échéancier</i>	Court terme (2 ans)
<i>Description</i>	Plusieurs initiatives dans la région visent à la mise en place de moyens pour réduire et améliorer la réduction des pesticides (Démarches de développement durable, actions réalisées dans le cadre du plan d'action de l'approche régionale en agroenvironnement). Des guides régionaux ont également été produits (Gestion durable d'une entreprise agricole, Production du bleuet sauvage dans une perspective de développement durable, Problématique et solutions potentielles afin de réduire la contamination de l'eau par les pesticides dans les secteurs de production de pommes de terre, etc.). Ces initiatives et guides devraient être identifiés et compilés afin d'être promus et diffusés. Les efforts réalisés doivent être soulignés.
<i>Indicateur</i>	Nombre de personnes qui ont consulté les articles ou documents diffusés
<i>État de l'indicateur</i>	0
<i>Cible</i>	1000 personnes
<i>Suivi</i>	La/les organisation(s) responsable(s) fait/font part à l'OBV du nombre d'activités organisées chaque année.

Action 1.8.6 - Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	
<i>Localisation</i>	Les municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean pour lesquelles l'eau est susceptible d'être contaminée par des pesticides.
<i>Échéancier</i>	Long terme (5 ans)
<i>Description</i>	De l'hexazinone a déjà été détecté dans l'eau potable de plusieurs municipalités. Bien que le MDDELCC réalise à l'occasion des suivis des pesticides présents dans l'eau de surface et que le Règlement sur la qualité de l'eau potable exige que le responsable d'un système de distribution qui alimente plus de 5 000 personnes analyse la présence de quelques pesticides au moins une fois tous les trois ans, il est souhaitable que toutes les municipalités réalisent des campagnes d'échantillonnage pour évaluer la présence ou l'absence des pesticides potentiellement présents. Cela permettrait de suivre la situation et de faciliter les prises de décisions. Cependant, une étape importante de sensibilisation est nécessaire au préalable afin d'expliquer l'importance de la situation et pour inciter les municipalités de toutes tailles à suivre les pesticides.
<i>Indicateur</i>	Pourcentage des municipalités qui ont été sensibilisées à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau
<i>État de l'indicateur</i>	Inconnu
<i>Cible</i>	100%
<i>Suivi</i>	La/les organisation(s) responsable(s) fait/font part à l'OBV du nombre d'activités organisées chaque année.

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org